

Profil de l'organisation médiatique IJL-2527

Afin de confirmer votre admissibilité et de faciliter notre processus global de candidature et d'évaluation, vous devrez remplir ce profil d'organisation médiatique.

Si vous représentez une organisation médiatique possédant plusieurs points de vente, vous pouvez réutiliser ce profil dans le cadre de vos candidatures et mettre à jour les informations selon vos besoins.

Vous devrez soumettre une demande pour chaque média qui sollicite un financement dans le cadre du Fonds pour la diversité des voix-Initiative de journalisme local.

Page 1

Nom légal de l'organisation

Le nom officiel de l'organisation, enregistré auprès des autorités gouvernementales, qui figure dans les documents importants, tels que les statuts constitutifs.

La dénomination sociale de l'organisation sera celle qui figurera dans toute entente de contribution conclue avec un bénéficiaire initial du Fonds pour la diversité de voix-Initiative de journalisme local.

Veillez sélectionner le type qui correspond le mieux à votre organisation.

- Agence de presse
- Organisation de presse privée
- Organisation de presse à but non lucratif
- Organisation Autochtone

L'organisation est détenue et contrôlée majoritairement par des Canadiens.

- Oui
- Non

L'organisation médiatique exerce-t-elle ses activités au Canada et son contenu est-il édité et conçu au Canada ?

- Oui

Non

Sélectionnez l'énoncé qui correspond le mieux à votre organisation :

- Notre organisation a l'intention de soumettre plusieurs demandes pour **plusieurs médias d'information** dans le cadre du cycle FDV-IJL-2527.
- Notre organisation a l'intention de soumettre une demande pour une **organisation médiatique unique** dans le cadre du cycle FDV-IJL-2527.

PAGE 2

Nom commercial de l'organisation de médias d'information

Dans quel segment de l'industrie de l'information opérez-vous ?

- Journal ethnique
- Service de nouvelles en ligne ethnique
- Radio communautaire ethnique
- Station de télévision communautaire ethnique
- Station de radio communautaire anglophone hors du Québec
- Station de télévision communautaire anglophone
- Station de télévision communautaire francophone hors Québec
- Station de radio communautaire autochtone
- Station de télévision communautaire autochtone

- Journal ou service de nouvelles en ligne anglophone
- Journal ou service de nouvelles en ligne francophone
- Journal ou service de nouvelles en ligne autochtones

- Journal communautaire ou service de nouvelles en ligne de langue officielle en situation minoritaire
- Station de radio communautaire de langue officielle en situation minoritaire
- Station de radio communautaire francophone du Québec
- Stations de télévision communautaire francophone du Québec

- Autre, veuillez préciser :

L'année où votre organisation a commencé ses activités de diffusion ou d'édition

--

Langue dans laquelle votre organisation produit du contenu:

((cochez toutes les cases qui s'appliquent))

- Anglais*
- Français*
- Langue(s) autochtone(s), veuillez préciser :*
- Autre(s), veuillez préciser:*

Une priorité sera accordée aux organisations dont le mandat est clairement énoncé et défini pour servir une ou plusieurs des communautés prioritaires du FDV et/ou qui sont dirigées par des personnes issues de ces communautés.

Les communautés prioritaires du FDV :

- Autochtones
- Noires
- Racialisées
- Minorités ethnoreligieuses
- Communautés 2ELGBTQIA+
- Personnes en situation de handicap

Ces organisations sont désignées comme des organismes prioritaires du FDV dans le présent formulaire.

Aux fins du volet FDV-IJL, un organisme prioritaire du FDV est un organisme qui répond aux critères suivants :

- Au moins 30 % des membres de son conseil d'administration ou des postes de direction sont occupés par des personnes issues des communautés prioritaires du FDV; et/ou
- L'organisme a pour mandat principal de servir au moins une des communautés prioritaires du FDV.
-

Quels critères s'appliquent à votre organisme?

(Cochez toutes les réponses pertinentes.)

- Au moins 30 % des membres du conseil d'administration ou des postes de direction sont occupés par des personnes issues des communautés prioritaires du FDV
- L'organisme a pour mandat principal de servir au moins une des communautés prioritaires du FDV
- L'organisme ne répond pas aux critères d'un organisme prioritaire du FDV

Veillez confirmer quelles communautés prioritaires du FDV votre organisme a pour mandat principal de servir :

(Cochez toutes les réponses pertinentes.)

- Autochtones : _____
- Noires : _____
- Racialisées : _____
- Minorités ethnoreligieuses : _____
- Personnes en situation de handicap : _____
- Communautés 2ELGBTQIA+ : _____

Veillez expliquer comment ces critères s'appliquent à votre organisation ci-dessous. Vous pouvez choisir de partager un lien vers le site web de votre organisation ou une autre source en ligne qui démontre le mandat de l'organisation.

Vous pouvez également joindre des documents à votre candidature (ex., formulaires d'auto-identification remplis par les membres du conseil ou ceux qui occupent des postes de direction, documents de constitution avec un mandat explicitement mentionné, etc.)

Veillez sélectionner l'une des associations journalistiques reconnues suivantes avec laquelle l'organisation médiatique est affiliée :

Cochez tout ce qui s'applique

- Association canadienne des journalistes (ACJ)
 - Conseil national de la presse et des médias ethniques du Canada (CNPMMC)
 - Association de la radio, de la télévision et de l'information numérique (RTDNA)
 - Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)
 - Autre, veuillez préciser : _____
- L'organisation médiatique respecte le code de déontologie d'une association journalistique reconnue.

SI SÉLECTIONNÉ - Veuillez sélectionner le code de déontologie des associations journalistiques reconnues suivantes auquel l'organisation médiatique est affiliée :

- Association canadienne des journalistes (ACJ)

- Conseil national de la presse et des médias ethniques du Canada (CNPMMC)
- Association de la radio, de la télévision et de l'information numérique (RTDNA)
- Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)
- Autre, veuillez préciser : _____

L'organisation médiatique possède son propre code de déontologie dont les normes de conduite professionnelle exigent le respect des processus et principes reconnus du journalisme, notamment l'impartialité, l'indépendance et la rigueur dans le traitement de l'information et la gestion des sources.

Cet organisme médiatique ne dispose pas de code de déontologie journalistique et n'est membre d'aucune association de journalistes.

L'organisation médiatique a-t-elle déjà été financée par le biais de l'Initiative de journalisme local?

- Oui
- Non

PAGE 3

Veillez compléter le tableau suivant :

Années	Organization administrative (Menu déroulant)	Nombre de postes de journalistes
1er avril 2019 - 31 mars 2020		
1er avril 2020 - 31 mars 2021		
1er avril 2021 - 31 mars 2022		
1er avril 2022 - 31 mars 2023		
1er avril 2023 - 31 mars 2024		
1er avril 2024 - 31 mars 2025		
1er avril 2025 - 30 septembre 2025		

